

## Benghebrit fixe les dates des examens de fin d'année

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4652 - Ven. 14 - Sam. 15 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Compétitions africaines interclubs  
(16<sup>es</sup> de finale)

Mission compliquée  
pour la JSS, le NAHD  
et l'USMBA en péril

Page 23

Permis de conduire

## Un nouveau système d'examen dans six mois

Page 2

Un accord provisoire qui risque de devenir définitif

Par Mohamed Habili

**D**ans l'accord passé jeudi dernier à Stockholm entre les rebelles Houthis et le gouvernement yéménite légal, rien encore de définitif, mais un pas décisif en ce sens a pu néanmoins se produire. Ce n'est pas encore la paix, il s'en faut, mais du moins un cessez-le-feu dans la ville portuaire de Hodeïda a été convenu, grâce auquel l'aide humanitaire peut parvenir à des millions de Yéménites en proie aux affres de la famine. Les forces des deux camps en présence se retirent de Hodeïda, qui passe sous le contrôle administratif de l'ONU. Mais rien encore sur Sanaa, la capitale, aux mains des Houthis, et pas grand-chose sur Taëz, sauf qu'il est question de la mise en place de corridors pour y acheminer des secours. Le secrétaire d'Etat Mike Pompeo se félicite de cet accord provisoire, affirmant que la paix est possible, tandis que le Sénat, pourtant majoritairement républicain, vote une résolution exigeant de la Maison-Blanche qu'elle mette fin à son soutien à l'Arabie saoudite dans sa guerre au Yémen. A noter qu'avant la poignée de main entre les deux chefs de délégation en présence du secrétaire général de l'ONU, les belligérants avaient convenu d'un échange de prisonniers, ceux-ci se comptant par milliers.

Suite en page 3

Plusieurs décès à déplorer

## Le monoxyde de carbone tue encore et toujours



Ph/D. R.

Avec la vague de froid de ces derniers jours, les intoxications par gaz ont pris de l'ampleur. Il n'y a pas un bilan de la Protection civile qui ne recense des cas d'asphyxie parfois mortels. Plusieurs décès sont malheureusement déplorés à travers le territoire national. Lire page 2

Quelle université algérienne pour l'avenir ?  
Comment préparer les universitaires  
à être les élites de demain

Page 4

Rencontres cinématographiques d'Alger

«Un jour de mariage» et «Omar Gatlato» projetés en ouverture

Page 13

Plusieurs décès à déplorer

# Le monoxyde de carbone tue encore et toujours

■ Avec la vague de froid de ces derniers jours, les intoxications par gaz ont pris de l'ampleur. Il n'y a pas un bilan de la Protection civile qui ne recense des cas d'asphyxie parfois mortels. Plusieurs décès sont malheureusement déplorés à travers le territoire national.

Par Meriem Benchaouia

**C**haque année c'est la même chose. Quand l'hiver arrive, Les risques se multiplient.

## Béjaïa Près de 3 000 appels reçus par la police

«**PAS** moins de 2 997 appels ont été enregistrés durant le mois de novembre écoulé par le service des moyens techniques de la sûreté de wilaya sur les numéros 104, 17 et 48-15 liées aux catégories démunies, secours et le numéro vert», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon cette dernière, «plus de 266 communications téléphoniques portent sur des accidents, crimes, au moment de leur déroulement et le signalement de tentatives d'atteinte des biens privés et publics et atteintes aux personnes». 2 659 appels relatifs à des demandes de secours, d'informations, 71 communications de signalements d'accidents et découverte de cadavres, un appel de kidnapping et/ou disparition d'enfants ont été reçus par la police.

## 2 565 amendes établies

Les unités de la police ont déploré 32 accidents de la route, 1 mort et 46 blessés durant le mois écoulé. «La majorité des accidents est due au facteur humain», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Aussi, il a été enregistré 2 565 amendes forfaitaires, dont 140 liées au motos pour non-port de casque et non présentation de documents, manœuvres dangereuses, 129 délits routiers, 38 délits de coordination et 23 délits liés aux motos pour manque de document de police d'assurance et permis de conduire. 737 retraits immédiats de permis de conduire, dont 110 pour motos. Aussi, 12 véhicules et 4 motos ont été mis en fourrière. Il a été enregistré également 9 115 contrôles de véhicules et 115 de motos. Selon la même source, «au moins six sorties ont été effectuées pour une surveillance via radars qui ont donné lieu à 96 infractions, pour excès de vitesse». Ces mesures ont été prises afin de réduire le nombre d'accidents de la route et, par ricochet, le nombre de pertes en vies humaines. **H. C.**

Ce gaz qui n'a ni couleur ni odeur, surprend les ménages algériens. Les raisons de ces accidents sont nombreuses: non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus d'un mauvais entretien ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique. Les victimes se succèdent ces derniers temps en Algérie. Ainsi et pour la seule journée du 11 décembre, le bilan des services de la Protection civile signale le décès de 9 personnes, victimes de ce gaz toxique dans la wilaya d'Oran, dont 4 mortes sur le même lieu, alors que 4 autres personnes, membres d'une même famille, ont perdu la vie dans la wilaya de Relizane. Ces décès sont dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, de mauvaise utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains, ainsi qu'à l'absence d'une bonne aération dans les habitations, précise la même source. La majorité des décès par asphyxie causés par des gaz «sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité», relève la Protection civile, précisant que ces erreurs «se résument, en général, dans la mauvaise ou le manque de ventilation, la non-conformité des équipements de chauffage, le mauvais montage et mise en œuvre de ces équipements par un personnel non qualifié». Ainsi, la Direction générale de la Protection civile a invité à la vigilance l'ensemble des acteurs impliqués dans la sécurité des citoyens, en prenant part à son



Ph.D.R.

programme de prévention contre les risques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone et dont le nombre de victimes ne cesse d'être revu à la hausse depuis le début du mois en cours. Une série de consignes de sécurité à suivre est, dans ce contexte, recommandée aux citoyens afin de protéger leur vie et parer aux dommages qui peuvent être générés. Parmi ces consignes, la même source

insiste sur l'entretien et le réglage des appareils de chauffage et chauffe-bains par un professionnel, ainsi que sur l'intérêt d'éviter de boucher les prises d'air dans les pièces. Les utilisateurs des appareils de chauffage sont en outre tenus de ventiler la pièce lors de l'utilisation de l'appareil, et ne pas s'en servir dans des pièces dépourvues d'aération, alors que les automobilistes sont appelés à éviter de laisser le

moteur de leur voiture en marche dans un garage fermé. Dans ce sens, le citoyen est tenu de respecter certaines procédures avant l'achat et l'installation des chauffages afin de protéger sa vie et celle de sa famille. Il doit recourir aux plombiers professionnels justifiant d'une expérience suffisante pour reconnaître les appareils d'origine et éviter ainsi tout éventuel danger **M. B.**

## Permis de conduire

# Un nouveau système d'examen dans six mois

**A**fin de donner plus de crédibilité aux examens du permis de conduire, un nouveau système d'examen pour l'obtention du permis de conduire utilisant les nouvelles technologies de l'information et communication sera adopté dans six mois.

Selon les statistiques fournies par le CNPSR, la tranche d'âge située entre 18 et 29 ans est fortement impliquée dans ces accidents, sachant que les titulaires de nouveaux permis (moins de 5 ans) sont responsables de la moitié des accidents enregistrés. Parmi les causes de l'hécatombe sur nos routes, les auto-écoles sont souvent pointées du doigt. Elles sont accusées de ne pas assez former les conducteurs et de leur accorder les permis de conduire trop facilement. Donc, pour tenter de réduire un tant soit peu ce phénomène des accidents qui endeuille des milliers de familles algériennes chaque année, de nouvelles mesures seront introduites pour l'obten-

tion du permis de conduire. Les nouvelles technologies contribueront à mieux faciliter cette tâche.

Selon le directeur général du Centre national du permis de conduire et de la sécurité routière, Smail Benaïcha, l'utilisation de ce nouveau système comportera une application d'autocorrection pour évaluer automatiquement le candidat. Ce système sera appliqué à travers l'ouverture de centres d'examen et la formation en coopération avec les Centres nationaux d'enseignement à distance (CNEPD) dont les locaux et les moyens pédagogiques seront exploités dans le but de donner plus de crédibilité aux examens du permis de conduire.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'étude organisée par la direction des transports de la wilaya au profit des gérants des auto-écoles, le même responsable a abordé le nouveau cahier des

charges de création d'auto-écoles, qui sera appliqué à partir de 2019 et qui exige à l'examineur un niveau de 3<sup>e</sup> année universitaire, plus 3 ans d'expériences et 7 ans pour ceux qui ne prouvent pas le niveau de 3<sup>e</sup> année universitaire, signalant que l'élaboration de ce cahier des charges a été confiée à plusieurs parties dont les acteurs dans le domaine d'enseignement de la conduite. M. Benaïcha a évoqué des projets de 130 circuits d'enseignement de la conduite, inscrits à travers le pays, dont certains ont été concrétisés et la plupart sont confrontés à des problèmes de terrain et de gestion.

Le directeur général du Centre national du permis de conduire et de la sécurité routière a indiqué que des rencontres régionales ont été organisées dans les wilayas de Constantine et d'Oran en vue de dégager des solutions et des propositions dont celle d'accorder leur ges-

tion aux communes ou à des opérateurs économiques.

Pour sa part, l'inspecteur principal du permis de conduire et de sécurité routière de ce centre national, Abdellatif Bensaïdani, a axé son intervention sur les aspects pédagogiques et juridiques contenus dans le cahier des charges, portant notamment sur l'obligation de l'utilisation de l'informatique dans les auto-écoles, le respect de la surface réservée à la création de ces écoles, la fourniture d'équipements et de moyens de formation théorique et pratique.

Cette rencontre, organisée sous le slogan «Un formateur compétent, un conducteur exemplaire», au profit de 153 gérants d'auto-écoles implantées à travers la wilaya, a constitué une occasion pour les informer des nouvelles réglementations qui seront appliquées dans le domaine de l'enseignement de la conduite.

**Louiza Ait Ramdane**

## Education nationale

# Benghebrit fixe les dates des examens de fin d'année

■ Comme à son habitude, la ministre de l'Education a partagé hier sur sa page Facebook le calendrier de déroulement des examens de fin d'année des trois paliers de l'Education nationale, à savoir le baccalauréat, le Brevet d'enseignement moyen et l'examen de la 5<sup>e</sup> année du cycle primaire.

Par Thinhinene Khouchi

La ministre Nouria Benghebrit a publié les dates et les horaires de déroulement des examens du Bac pour chaque filière, du BEM et de la 5<sup>e</sup> année primaire de l'année scolaire 2018-2019. Ainsi, l'examen de la 5<sup>e</sup> année (cycle primaire) se déroulera le 29 juin 2019, avec l'épreuve de la langue arabe (9h-10h30) et des mathématiques (11h-12h30) en matinée, alors que l'épreuve de la langue française est prévue dans l'après-midi de 15h à 16h30. Pour ce qui est des épreuves du BEM, elles se dérouleront en trois jours du 9 au 11 juin 2019. Les épreuves inscrites au premier jour du BEM sont la langue arabe (8h30-10h30), les sciences physiques et technologie (11h-12h30), l'éducation islamique (14h30-15h30) et l'éducation civique (16h-17h). Le deuxième jour du BEM sera consacré aux mathématiques (8h30-10h30), la langue anglaise (11h-12h30) et l'histoire-géographie (14h30-

16h). Concernant le troisième jour, les épreuves porteront sur la langue française (8h30-10h30), les sciences naturelles et de la vie (11h-12h30) ainsi que la langue amazighe (14h30-16h). S'agissant de l'examen du baccalauréat, il s'étalera sur cinq jours, soit du 16 au 20 juin 2019, et concernera six filières, à savoir littérature-philosophie, langues étrangères, sciences expérimentales, mathématiques, techniques-mathématiques et gestion-économie. L'ensemble des épreuves débiteront à 8h30 pour toutes les filières et celles de l'après-midi débiteront à 15h, alors que certaines épreuves se termineront à 18h30. A propos de la réforme des examens du baccalauréat et le BEM, Nouria Benghebrit avait affirmé que ces examens «feront l'objet d'une réorganisation», toutefois, elle avait tenu à préciser que cette réforme ne rentrera pas en vigueur durant l'année 2019. «Nous allons débattre cette réorganisation pour arriver à un consensus, car il est important de partager les idées avec



Ph.D. R.

les partenaires et les parents d'élèves». Pour rappel, en ce qui concerne les examens trimestriels de l'année scolaire 2018-2019 pour les trois cycles primaire, moyen et secondaire, la ministre avait indiqué que les examens du deuxième trimestre débiteront du 10 au 14 mars 2019. Les examens du troisième trimestre pour la première, deuxième, troisième, quatrième années auront lieu à compter du 9 juin. Les examens des cycles

moyen et secondaire ont eu lieu du 2 au 6 décembre 2018 pour le premier trimestre. Ceux du deuxième trimestre se tiendront du 3 au 7 mars 2019. Concernant le troisième trimestre, les examens de fin d'année pour le cycle primaire (5<sup>e</sup>) auront lieu à compter du 19 mai 2019, et ceux de fin d'année pour les cycles moyen (4<sup>e</sup> année moyenne) et secondaire (3<sup>e</sup> année) se dérouleront également à la même date. T. K.

Selon Said Djellab

## De «bons résultats» dans les négociations sur la Zone de libre-échange africaine

Les négociations autour de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ont abouti à de «bons résultats». C'est en effet ce qu'a déclaré Said Djellab, ministre du Commerce, depuis le Caire, où il prenait part à la 7<sup>e</sup> réunion des ministres du Commerce des pays de l'Union africaine (UA).

Dans une déclaration à la presse algérienne, au terme de la 7<sup>e</sup> réunion des ministres du Commerce des pays de l'Union africaine (UA), ouverte mercredi au Caire, M. Djellab a expliqué que les négociations autour de la Zlecaf, qui ont débuté en 2015, avaient «bien avancé» et abouti à de «bons résultats». Et de souligner, à ce sujet, que l'étape suivante dans le processus de création de cette zone consistait à préparer le terrain au niveau national, afin de réunir les conditions nécessaires au lancement de ce projet continental. En outre, il relèvera que toutes les zones de libre-échange, créées jusqu'à maintenant dans certaines sous-régions d'Afrique, seront absorbées progressivement par la Zlecaf sur une période de dix ans. Par ailleurs, il a fait savoir que les pays africains s'accordaient une période de grâce de cinq ans avant de libérer le commerce des produits qu'ils jugent «sensibles», en raison de leur importance pour leur économie. Ces produits peuvent être industriels, agricoles ou les

deux à la fois, a-t-il indiqué, ajoutant, cependant, que la libéralisation du commerce des produits classés non sensibles se fera dès l'ouverture de la Zlecaf. Faut-il rappeler que si la mise en œuvre de la Zlecaf a été signée en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda), la décision d'établir cet espace commercial africain remonte à 2012, lors de la 18<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. L'objectif étant ainsi d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine permettant de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et

des investissements. Notons que le commerce intra-africain ne représente qu'environ 15% des échanges sur le continent, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord. Une faiblesse qui réside notamment dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent. Auparavant, Said Djellab s'est entretenu avec son homologue égyptien, Amr Nassar, sur la nécessité de renforcer la coopération économique bilatérale au vu du potentiel industriel important que recèlent les deux pays, et ce, en vue de construire une complémentarité et un partenariat économique entre les deux parties de façon à permettre une augmentation des échanges commerciaux et des investisse-

ments communs. En outre, les deux parties ont passé en revue également les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion des ministres africains du Commerce, notamment celui d'élaborer une feuille de route en ce qui concerne l'accord africain de libre-échange et l'examen des directives ayant fait l'objet de la vérification juridique pour la mise en œuvre de mesures correctives commerciales.

Pour rappel, cette réunion des ministres africains du Commerce s'est tenue en marge de la 1<sup>re</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine, organisée du 11 au 17 décembre au Caire, qui regroupe 1 200 entreprises de pays africains, dont 38 entreprises algériennes. Lynda Naili

Condor

### Quatre accords de commercialisation signés

AVEC l'ambition d'acquiescer au moins 10% de parts du marché égyptien à l'horizon 2022, le groupe Condor a signé au Caire des accords avec quatre entreprises égyptiennes pour la commercialisation de ses produits sur le marché égyptien ainsi que dans d'autres pays du Moyen-Orient. La cérémonie de signature s'est tenue en marge de la 1<sup>re</sup> Foire commerciale inter-africaine (IATF-2018) qui se tient du 11 au 17 décembre dans la capitale égyptienne. Les documents ont été signés par Abdelmalek Benhamadi, P-DG de Condor, et les représentants des sociétés égyptiennes «Rajamec», «Fresh», «Speed Tech» et «PDC», en présence du ministre du Commerce, Said Djellab, et de l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Nadir Larbaoui. Ainsi, les accords signés avec les entreprises égyptiennes «Ramajec» et «Fresh» portent sur la distribution en Egypte des produits électroménagers fabriqués par Condor (machines à laver et réfrigérateurs essentiellement). Quant aux contrats conclus avec les sociétés «Speed Tech» et «PDC», ils portent sur la commercialisation des téléphones mobiles de Condor non seulement en Egypte mais aussi dans les autres pays de la région du Moyen-Orient. Pour rappel, 38 entreprises algériennes prennent part à la 1<sup>re</sup> Foire du commerce intra-africain organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA). L. N.

## LA QUESTION DU JOUR

### Un accord provisoire qui risque de devenir définitif

Suite de la page une

Une réunion du Conseil de sécurité est prévue qui sans doute se soldera par une résolution confortant les résultats des pourparlers de Stockholm, censés reprendre en janvier prochain. La guerre au Yémen étant aussi bien une guerre civile qu'un conflit entre puissances étrangères, au premier chef entre l'Arabie saoudite et l'Iran, la paix ne sera rétablie que dans la mesure où ces deux là se décident à mettre fin aux hostilités une bonne fois pour toutes. Encore faut-il ne pas les mettre sur le même plan, car si l'Arabie saoudite et ses alliés se battent directement au Yémen, ce n'est pas le cas de l'Iran, qui y prend part certes, mais à distance, par le soutien qu'il apporte à la rébellion houthis. De sorte qu'il est beaucoup plus compliqué pour l'Arabie saoudite que pour lui de s'en extirper tout en restant indemne. Pour elle, la victoire signifie que les Houthis se retirent non seulement de Hodeïda mais également de Sanaa. Pour lui, il suffit pour cela que l'accord de Stockholm de provisoire devienne définitif, ce qui du point de vue de la coalition arabe n'est pas acceptable. Seulement a-t-elle encore la possibilité de s'opposer à cet arrangement, apparemment le seul qui soit possible, compte tenu à la fois du désir clairement exprimé des puissances occidentales d'arrêter la guerre, si forte est la pression de leurs opinions en ce sens, et de l'indignation suscitée par l'assassinat de Jamal Khashoggi dans le consulat saoudien d'Istanbul. Ce qui vaut à Riyad la défaite qu'elle est en train de subir face à l'Iran au Yémen, pour ne pas dire la défaite d'ores et déjà subie par elle, c'est autant ce qu'il y a d'insoutenable dans ces images d'enfants yéménites mourant de faim que les détails sinistres révélés par la Turquie relatifs à la liquidation de Khashoggi. Impossible de savoir par exemple lequel des deux éléments a le plus pesé dans la balance chez les sénateurs américains. Quoi qu'il en soit à cet égard, le fait est que la coalition arabe menée par Riyad ne peut pas reprendre les hostilités sans courir le risque de voir la réprobation actuelle de l'Occident se transformer en condamnation pure et simple, et même en menace de rétorsions. Les opinions publiques occidentales poussent à la suspension des ventes d'armes à l'Arabie saoudite, c'est-à-dire à son isolement. Le cas échéant, elle pourrait toujours sans doute se fournir ailleurs en armes, auprès de la Russie et de la Chine par exemple. Mais alors elle n'aurait fait qu'aggraver son cas aux yeux de ses alliés occidentaux. M. H.

Quelle université algérienne pour l'avenir ?

# Comment préparer les universitaires à être les élites de demain

■ L'Algérie est parmi les pays qui ont le plus formé dans le monde sans contrepartie financière, dans la gratuité totale, et dans des conditions de subventions couvrant l'ensemble des frais, y compris la restauration, l'hébergement et le transport. Plus de 1,5 million d'universitaires se trouvent actuellement en cursus de graduation et de post-graduation, pris totalement en charge ; cela sans compter les étudiants étrangers, notamment africains, qui ont toujours fait de l'Algérie une destination privilégiée pour se former et rentrer au pays.

Par Filali H. Imène

Une réalité aussi positive ne peut susciter que fierté dans un pays qui a eu une grande revanche à prendre sur l'Histoire et sur l'ère obscurantiste que fut la nuit coloniale. Effectivement, au bout de 132 ans de colonisation, l'infrastructure formatrice, qui existait à la veille de l'invasion de Sidi-Fredj et qui faisait que les Algériens, grâce aux medersas disséminées un peu partout dans le pays, savaient au moins lire et écrire dans leur majorité, avait disparu pour laisser la place à l'école de l'exclusion et de l'acculturation imposée par la France coloniale, faisant que le 5 juillet 1962, il n'y avait, au sein de la population algérienne, que 3% de personnes alphabétisées.

Aujourd'hui, le nombre d'élèves qui vont quotidiennement dans les écoles, les collèges et les lycées en Algérie équivaut à la population de la Grèce, soit plus de 9 millions, et autant de sièges pédagogiques qui sont appelés à augmenter chaque année, amplifiant les défis auxquels doit faire face le ministère algérien de l'Éducation nationale et faisant également, chaque année, de ses défis, des défis relayés par l'enseignement supérieur dont les instituts, écoles et facultés voient s'échouer à leurs portes de nouvelles vagues de bacheliers. Qui sont autant de futurs nouveaux demandeurs d'emplois diplômés, souvent dans des filières qui n'ont que peu de chance de se trouver des débouchés viables sur le marché du travail. C'est là une question de la dimension de ces millions qui se forment chaque année en Algérie.

La réponse à donner, quant à elle, ne peut plus être formulée en termes de capacité de rente, mais en termes de génie stratégique, car les moyens financiers disponibles ne sont plus en mesure de se substituer à la créativité impérieusement nécessaire afin d'imaginer, pour l'Algérie et pour les jeunes Algériens, ce que devra être la formation de demain, dans sa relation dynamique avec la société et avec le monde du travail qui sera, de plus en plus économique, commercial, technologique, de production et de productivité, et de moins en moins, administratif, fonction publique et autres métiers qui servent à créer de l'emploi à vocation sociale. Cette problématique n'est pas que celle de l'Algérie. Elle est universelle et se pose partout où la croissance économique avec ses corollaires de



performance de productivité et de création d'emplois n'arrivent pas à accompagner, encore moins à anticiper, la poussée démographique qui, elle, n'a pas besoin d'être promue pour enregistrer une courbe ascendante. Notre pays à ceci de spécifique, comme évoqué plus haut, que notre université produit un pourcentage écrasant de diplômés dans des domaines qui ne participent pas forcément ni directement à l'impulsion de la dynamique humaine dans l'économie. Ils sont des dizaines de milliers chaque année à sortir des universités avec des diplômes de droit, de littérature, de langues, de psychologie, de journalisme, d'histoire, de théologie, etc. Autant de formations destinées à des élites en petits nombres qui deviennent, à quelques exceptions, le lot des

centaines de milliers de bacheliers réorientés qui, par défaut, doivent suivre la filière dite de «dépannage».

Pourquoi alors l'université ? Cette question, à elle seule, est tout un programme, car en elle se formule un projet pour une université algérienne d'avenir, celle des élites. En fait, pourquoi une université si l'on doit absolument avoir dans les 70, voire 80% de nos bacheliers qui choisissent leurs filières par défaut, dont l'orientation et le diplôme, selon toute probabilité, contribueront à grossir les effectifs de futurs chômeurs chroniques qui ne trouvent pas de travail cadrant avec leurs spécialités ?

L'université qui contribuait à former massivement des Algériens pour contrecarrer la machine réactionnaire du contre-développement mise en branle

par le néocolonialisme a fait plus que son travail. Elle est même, à défaut d'un redéploiement stratégique qui redéfinisse les priorités et les besoins, en train de produire un effet inverse. N'est-il pas temps d'œuvrer à l'avènement d'une université algérienne nouvelle qui cadre avec les besoins du pays ? Avec une université qui soit à l'heure des défis technologiques, industriels et humains ?

Cette perspective permet d'en tracer d'autres aussi prometteuses, à savoir qu'un projet d'Université nouvelle en Algérie qui forme les élites, contribuerait, à l'amont scolaire, d'être mieux connecté avec l'univers professionnel, notamment avec l'univers de l'enseignement et la formation professionnels qui retrouveraient, dès lors, ses lettres de noblesse tout en contribuant, à

terme, à la réhabilitation des arts et des métiers dans toutes les activités humaines, des savoir-faire et des métiers dont l'Algérie a si cruellement besoin.

La grande générosité de l'Université algérienne qui a tant donné à ses enfants et aux étudiants africains est le reflet fidèle de la générosité de l'Algérie. Mais cette prodigalité, à toute épreuve, doit être mieux mise à profit au service de l'avenir du pays, car il vaut mieux, pour les Algériens et pour les amis de l'Algérie, une Algérie forte, riche, performante, avec une université optimisée, élevée au rang qu'elle mérite historiquement, et mise au service de ce pour quoi elle a été créée : l'édification de l'avenir.

F. H. I.

Tizi-Ouzou/Projets d'un montant de 7 milliards DA pour 1 300 postes d'emploi

## Des arrêtés de concession et des permis de construire remis à 24 investisseurs

Les autorités de la wilaya de Tizi Ouzou ont remis, jeudi, 22 arrêtés d'autorisation de concession de terrain au profit d'investisseurs d'une superficie de près de 23 hectares et de 2 permis de construire de projets d'investissement.

Le montant de ces investissements avoisine les 7 milliards de dinars devant générer 1 329 postes d'emploi.

Les projets en question concernent essentiellement des activités de recyclage de plusieurs matières et de transformations de différents matériaux, ainsi que des projets touristiques et de services. La remise de ces documents s'est déroulée lors



PH/M. Zaiouk/J.A.

d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya, au cours de laquelle le chef de l'exécutif a annoncé la création d'un guichet unique destiné à faciliter l'étude des dossiers d'investissement. Celui-ci sera composé de l'ensemble des chefs de service de chaque direction concernée par le dossier de l'investissement, selon les précisions fournies par le wali, Abdelhakim Chater. En marge de cette cérémonie, il a été procédé à la remise de prix aux artisans locaux qui se sont distingués au niveau local et national, en offrant à la wilaya de Tizi-Ouzou 13 prix nationaux.

Hamid M.

Nouvelles zones industrielles

# Des instructions pour accélérer la cadence de réalisation

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, jeudi à Alger, que les autorités publiques avaient donné des instructions pour accélérer la cadence de réalisation des nouvelles zones industrielles à travers le territoire national, soulignant le transfert, aux walis, de la responsabilité de réalisation de 43 zones.

Par Amel B.

«**L**a création de 50 nouvelles zones industrielles s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République», a déclaré le ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN. Répondant à une question du député Hassan Bouneffa (RND) sur le lancement des travaux de réalisation de la zone industrielle de Ain Regada (Guelma), lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a rappelé que la création de 50 nouvelles zones industrielles s'inscrivait dans le cadre du programme du président de la République, et que la commune d'Ain Regada a bénéficié du projet de création d'une zone industrielle de 140 hectares. Soulignant que l'Agence nationale d'Intermédiation et de régulation foncière (Anirf) a été chargée de la réalisation de cette zone industrielle qui sera financée par le Fonds national d'investissement (FNI), M. Yousfi a indiqué que «les autorités publiques ont donné toutes les instructions en vue d'accélérer la

PH.D.R.



cadence de sa réalisation». Il a précisé, à ce propos, que «lors de sa 84<sup>e</sup> session, le Conseil national d'investissement (CNI) avait pris la décision N09 prévoyant le transfert, aux walis, de la réalisation de 43 zones industrielles, dont celle de Ain Regada».

Ainsi, le dossier relatif aux études de réalisation de cette zone industrielle a été transféré, en date du 10 décembre 2017, à

la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Guelma, a précisé M. Yousfi, ajoutant que la réalisation s'effectue en coordination entre les services du ministère de l'Industrie et ceux de la wilaya.

Le ministre a rappelé le visa du cahier des charges par la commission sectorielle du ministère de l'Intérieur, en novembre 2018, le lancement de l'appel

d'offres par la Direction de l'urbanisme et de la wilaya, puis l'ouverture des plis les 5 et 10 décembre en cours, ajoutant que cette opération a abouti à la sélection de 4 entreprises. Pour accélérer la réalisation de la zone industrielle d'Ain Regada, le marché a été partagé en quatre lots en attendant le lancement des travaux début 2019, a conclu le ministre.

A. B.

Algérie-Egypte

## Un accord pour redynamiser le Conseil d'affaires bilatéral

L'Algérie et l'Égypte ont signé, jeudi au Caire, un accord de coopération visant à redynamiser le Conseil d'affaires algéro-égyptien, resté inactif depuis 2002. L'accord a été signé, pour la partie algérienne, par le président de la Chambre de commerce et d'industrie (Caci), Mohamed El Aid Benamor, et, pour la partie égyptienne, par le président de l'Union des chambres de commerce égyptiennes, Ahmed El Ouakil, lors d'un forum d'hommes d'affaires algéro-égyptien tenu en marge de la 1<sup>re</sup> Foire du commerce intra-africain (IATF) organisée du 11 au 17 décembre dans la capitale égyptienne. Dans son allocution à ce forum bilatéral, M. Benamor a invité la centaine d'hommes d'affaires et opérateurs algériens et égyptiens, présents à cette rencontre, à intensifier leurs échanges dans le but de nouer des partenariats mutuellement bénéfiques. Relevant l'importance du potentiel économique des deux pays, il a estimé que les opportunités d'affaires étaient nombreuses pour les hommes d'affaires algériens et égyptiens, et ce, tant en Algérie qu'en Égypte. M. Benamor a fait part de

l'amélioration considérable du climat des affaires en Algérie au cours des dernières années, soulignant les nombreux dispositifs mis en place pour encourager les investissements directs étrangers (IDE). Déplorant la faiblesse des échanges commerciaux intra-africains, il a affirmé qu'ensemble, l'Algérie et l'Égypte étaient capables d'intégrer les marchés africains et moyen-oriental à la faveur de leur savoir-faire dans divers domaines comme l'industrie agroalimentaire et l'agriculture, les filières mécaniques, du textile et de la construction. M. Benamor a, dans ce sens, appelé à la redynamisation de la coopération sud-sud, notamment en cette conjoncture marquée par la globalisation et la concurrence agressive. Pour sa part, le président de l'Union des chambres de commerce égyptiennes a convié les hommes d'affaires algériens à prendre part à la rencontre sur l'investissement en Égypte qui aura lieu en avril 2019 au Caire. Il a, à cette occasion, souligné l'intérêt porté par les investisseurs égyptiens au marché algérien devenu, a-t-il dit, l'un des plus importants au

niveau régional et continental. Par ailleurs, M. El Ouakil a appelé à l'accélération de la mise en œuvre du Conseil d'affaires algéro-égyptien qu'il a considéré comme un mécanisme susceptible d'encourager les opérateurs des deux pays à travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat mutuellement bénéfique. En marge de ce forum d'affaires bilatéral, des rencontres Be to Be (entre entreprises) ont été organisées afin de permettre aux hommes d'affaires algériens et leurs homologues égyptiens d'identifier des opportunités de partenariat dans leurs domaines d'activité respectifs. Pour rappel, 38 entreprises algériennes prennent part à la 1<sup>re</sup> Foire du commerce intra-africain organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA). Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de

l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir la Zlecaf avait été adoptée en 2012 lors de la 18<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la Zlecaf au sein de l'UA avaient débuté en 2015. Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine. Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent. Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce afri-

Pétrole

## Les cours du pétrole montent

LES PRIX du pétrole ont avancé jeudi sur fond de données liées aux stocks du terminal américain de Cushing, très scrutés par les investisseurs, et d'informations de presse sur les exportations d'Arabie saoudite vers les Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a fini à 61,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,30 dollar par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour janvier a pris 1,43 dollar à 52,58 dollars. «L'un des catalyseurs de la hausse vient de la publication de chiffres en baisse sur les stocks du terminal de Cushing lors des jours précédents», a commenté Bart Melek de TD Securities, des données publiées jeudi par la société Genscape. Ce terminal pétrolier est particulièrement surveillé par les investisseurs dans la mesure où il sert de référence à la cotation du pétrole à New York. Les cours du pétrole ont également réagi jeudi à des informations de presse suggérant que l'Arabie saoudite pourrait baisser drastiquement ses exportations vers les Etats-Unis. «Il peut s'agir d'une menace des Saoudiens à l'attention du Sénat américain qui souhaite punir l'Arabie saoudite pour son rôle présumé dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi», a estimé Andy Lipow de Lipow Oil Associates. Cette situation pourrait fissurer l'actuelle bonne entente entre le président américain Donald Trump et le prince héritier Mohammed ben Salmane, ayant notamment facilité la décision de l'Arabie saoudite de faire baisser sa production d'or noir et d'encourager ses partenaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) et la Russie à en faire de même lors d'une réunion vendredi. Le cartel a annoncé à cette occasion son intention d'abaisser sa production d'1,2 million de barils par jour sur les six prochains mois. Le marché a par ailleurs suivi la publication d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) jeudi, maintenant ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2018 et 2019. «Voir une grande institution internationale comme l'AIE ne pas dévier de ses prévisions dans le contexte actuel est perçu de manière positive par les courtiers», a commenté M. Melek.

R. E.

Raccordement des RN 1 et 67 à Alger

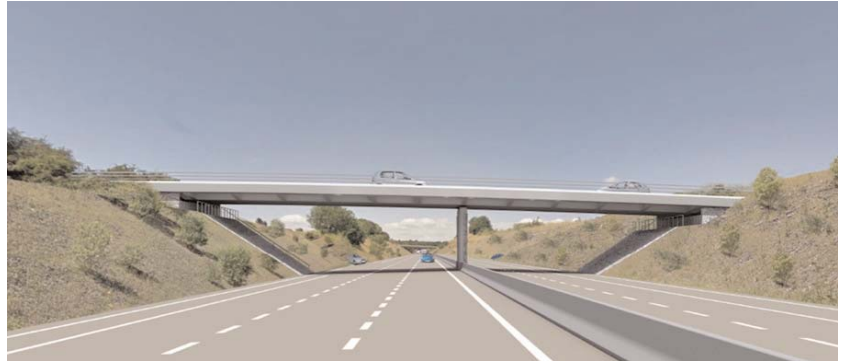
# Nette progression des travaux des échangeurs et ouvrages d'art

■ Le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a affirmé, jeudi à Alger, que les travaux de réalisation de l'échangeur devant relier la RN 1, à partir de Tessala El Merdja (Alger ouest), à la RN 67 de Zeralda, sur une distance de 19 km, connaissent une nette progression, notamment après la finalisation des travaux au niveau des échangeurs de Douaouda, Hamici et Magtaa Kheira.

Par Zineddine L.

« Les travaux de réalisation du pont de Tessala El Merdja au niveau de la RN1, reliant Alger à Blida, se poursuivent et prendront fin après finalisation des opérations de transfert des réseaux du gaz et d'électricité et indemnisation des propriétaires de terrains concernés par le tracé de cet échangeur », a assuré M. Rahmani dans

une déclaration à l'APS. Il a fait savoir, en outre, que le report des travaux de la deuxième partie de ce pont, qui est un échangeur important devant relier les deux RN 1 et 67, avait pour objectif de « décongestionner le trafic routier au niveau de cet axe », indiquant que « la finalisation des travaux de Tessala El Merdja est tributaire de l'indemnisation des propriétaires de terrains mais aussi du transfert des réseaux de gaz et d'électricité ». Pour rappel, la première par-



tie des travaux a été achevée par la pose de la charpente du pont durant le mois d'octobre dernier, tandis que la réalisation de la deuxième partie (Alger vers Blida) a été reportée, en raison de la circulation routière dense sur cet axe. Faisant part du refus par certains propriétaires de terrains de renoncer à leurs biens, le directeur a dit que pour cause

d'utilité publique, il a été procédé à l'expropriation de ces propriétaires, conformément aux lois en vigueur, ajoutant que l'opération d'indemnisation se déroulera conformément à l'étude entreprise par un expert spécialisé dans le domaine. Les travaux programmés au niveau des échangeurs de Khemisti (Douaouda vers Mazafran), de Magtaa Kheira

et de Mahelma vers la nouvelle ville de Sidi Abdellah, ont été parachevés récemment, en attendant la réception des derniers échangeurs, en l'occurrence de Tessala El Merdja et de Zeralda. D'un coût de 6 milliards de dinars, ce projet revêt une « importance primordiale » car devant décongestionner les routes du côté ouest de la capitale (Zeralda, Boudouaou), notamment pour ses usagers qui n'auront plus à passer par l'échangeur de Baba Ali ou celui de « la côte » pour se rendre à Zeralda ou Douaouda. M. Rahmani avait indiqué, par ailleurs, que la réception du projet dans sa totalité (échangeur) était prévue fin 2019, ajoutant que ce projet (supervisé par le ministère des Travaux publics) sera réalisé en plusieurs phases pour éviter les désagréments aux usagers des axes concernés par les travaux de réalisation de l'échangeur Tessala El Merdja-Zeralda.

Z. L./APS

Tizi-Ouzou

## Création d'un guichet unique destiné à l'investissement

Un guichet unique destiné à faciliter l'étude des dossiers d'investissement sera créé au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi le wali Abdelhakim Chater, lors d'une rencontre avec les investisseurs organisée au siège de la wilaya. Ce guichet, qui sera placé auprès du chef du cabinet du wali, « regroupera l'ensemble des chefs de service de chaque direction concernés par le dossier de l'investissement », a-t-il expliqué, ajoutant que cela permettra de « traiter les dossiers avec sérénité et de gagner du temps ». Lors d'une cérémonie, il a été procédé à la remise de 22 arrêtés d'autorisation de concession de terrain au profit d'investisseurs d'une

superficie de 22,7 hectares et de 2 permis de construire des projets d'investissement, le tout pour un montant global de 6,93 milliards de DA qui vont permettre la création de 1 329 postes d'emploi dans la wilaya. Les projets auxquels sont destinées ces concessions regroupent des activités de recyclage de plusieurs matières et de transformations de différents matériaux, ainsi que des projets touristiques et de services. M. Chater a soutenu, à l'occasion, que cette opération « s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour encourager l'investissement productif générateur d'emplois et de richesses pour le pays et le citoyen », ajoutant que « la dichotomie

public-privé devra cesser et l'investissement national privé doit être encouragé et accompagné ». Pour sa part, Lakhdar Madjene, président de la délégation du FCE local, a estimé que cette prise en charge par l'Etat des préoccupations des investisseurs « permettra de propulser l'investissement au niveau local, et partant, du développement économique national », estimant que « l'un ne peut se réaliser sans l'autre ». Il a été également procédé, lors de cette cérémonie, à la remise de prix aux artisans locaux qui se sont distingués au niveau local et national, en offrant à la wilaya de Tizi-Ouzou 13 prix nationaux sur les 18 créés depuis 2002.

Anissa H.

Tissemsilt

## Lancement de la réalisation de 300 logements promotionnels aidés

Le secteur de l'habitat a été renforcé à Tissemsilt par un quota de 300 nouveaux logements promotionnels aidés (LPA) dont la construction a été lancée dernièrement, a annoncé jeudi le wali, Salah El-Affani. Deux entreprises algériennes sont chargées des travaux de réalisation de ces habitations réparties à travers les quartiers « H'ilou » et « Halil » de la commune de Tissemsilt, a précisé le chef de l'exécutif dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection. Il a également fait savoir que le chef-lieu de wilaya verra, avant la fin de ce mois de décembre, la remise des clés à quelque 450 familles bénéficiaires de logements de la formule location-vente, et ce, au titre du programme «AADL-2» qui prévoit encore la livraison de 350 autres appartements en mars prochain. S'agissant du logement public locatif (LPL), le wali a annoncé la distribution, dans les prochains jours, de 827 unités d'habitation. Il a signalé, en outre, que le relogement à brève échéance des occupants du site précaire de « haï Hassan » permettra au chef-lieu de wilaya de

recupérer une superficie foncière de 80 hectares qui sera réservée à de nouveaux projets d'habitat et d'équipement public. Le chef de l'exécutif a tenu à rappeler, dans ce contexte, que l'étude des dossiers relatifs à cette opération de relogement a été menée en coordination avec le

mouvement associatif de ce même quartier. M. El-Affani a également fait part de la réception, fin mars prochain, des futurs sièges de la Sûreté de wilaya et de l'Unité républicaine de sécurité. Durant sa visite d'inspection, le wali s'est aussi enquis de l'état d'autres chan-

tiers, notamment ceux de la future gare ferroviaire dont les travaux évoluent à un stade avancé, la salle de spectacles en aménagement pour sa transformation en théâtre régional, le siège de l'APC en cours d'extension et la gare routière. Le chef de l'exécutif a toutefois instruit les respon-

sables du projet de réalisation d'un Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) de veiller au suivi de la cadence des travaux, de sorte à assurer la livraison de l'établissement pour la rentrée professionnelle 2019/2020.

T. Kh.

El Tarf

## Orientations pour développer la filière tomate et augmenter la superficie irriguée

Des orientations pour développer la filière tomate et augmenter la superficie irriguée ont été données par le wali d'El Tarf, au cours d'une journée d'étude dédiée au développement du secteur agricole. Lors d'une rencontre, organisée mercredi soir, au siège de la wilaya, Mohamed Belkateb a détaillé ces orientations portant sur le développement de la filière tomate appelée à réhabiliter la vocation originelle de la wilaya d'El Tarf qui a enregistré, durant la saison 2018, une production de 9 millions de qx de tomate fraîche contre 1,9 million en 2017, cultivée sur une superficie de 4 170 ha contre 2 600 ha en 2017. Rappelant les efforts déployés en faveur de cette filière, ayant permis à cette wilaya de conserver sa deuxième place au classement des producteurs de concentré de tomate (22 400 tonnes) après Skikda, le wali a également fait état de l'augmentation

de la superficie irriguée par le système du goutte à goutte qui est passée à 15 000 hectares en 2017. En plus de 3 nouvelles unités industrielles devant renforcer les 8 usines existantes dans la wilaya d'El Tarf parmi lesquelles 3 sont en cours de réhabilitation, les capacités de transformation de ce produit de large consommation ont été, a-t-on précisé, revues à la hausse au niveau des 2 usines situées à El Chatt et Besbes, permettant une meilleure prise en charge de la production. Par ailleurs, pas moins de 150 autorisations de forages, dont 75 réalisées, ont été octroyées depuis près de deux années, ce qui contribue à augmenter la superficie irriguée à 800 ha, a soutenu de son côté le directeur des services agricoles, Kamel Eddine Benseghir. Il a rappelé, à ce propos, que la wilaya d'El Tarf qui compte une superficie globale de 84 000 ha, dispose de 74 100

ha de superficie agricole utile (SAU) dont 20% (15 600 ha) sont irrigués par les forages. Il a également indiqué que les barrages de Chefia et Boukhroufa (actuellement en cours de réalisation) seront retenus, dans un proche avenir, pour l'irrigation des terres agricoles, et ce, une fois que les travaux de construction de la station de dessalement de Berrihane seront achevés. Au cours de cette rencontre, les intervenants de 14 conseils interprofessionnels représentant les agriculteurs de la wilaya d'El Tarf ont soulevé des préoccupations liées à la nécessaire prise en charge par l'Etat des opérations d'électrification agricole et des pistes agricoles, la réalisation d'un marché de gros des fruits et légumes, l'ouverture d'une succursale de la BADR, pour une meilleure prise en charge des demandes de crédits, ainsi que la création d'une CCLS pour cette wilaya.

R. R.

## Sahara occidental

# Washington «frustré» que le conflit au Sahara occidental ne soit pas réglé

■ John Bolton, le Conseiller à la sécurité du président Trump, a exprimé, jeudi à Washington, sa «frustration» devant le blocage que connaît la question du Sahara occidental, affirmant qu'il était temps à la Minurso d'accomplir son mandat.

Par Farid M.

«**F**rustration, frustration», a répété le chef du National Security Council (NSC) en évoquant la question du Sahara occidental lors d'un point de presse à Heritage Foundation, tenu à l'issue d'un débat sur la nouvelle stratégie de l'administration américaine en Afrique. «Vous devriez penser au peuple sahraoui, aux Sahraouis qui sont encore dans les camps des réfugiés», a ajouté John Bolton, soulignant que les Sahraouis et leurs enfants ont «besoin de retourner chez eux et avoir une vie normale». Durant ce débat consacré à la nouvelle stratégie des Etats-Unis en Afrique, le conseiller du président Trump est revenu sur les missions de maintien de la paix dans le continent, en expliquant que l'administration américaine souhaitait mettre fin à celles qui n'ont pas rempli leurs mandats après des années de déploiement. Bolton qui connaît très bien le dossier du Sahara occidental, pour avoir participé en 1991 à l'établissement du mandat de la Minurso, a regretté que les mandats de ces missions soient renouvelés systématiquement chaque année sans qu'elles obtiennent les résultats escomptés, à savoir mettre fin aux conflits, a-t-il dit. Pour mieux illustrer la situation, l'ancien ambassadeur américain à l'ONU a cité le Sahara occidental, son «exemple préféré», en indiquant qu'un référendum d'autodétermination devait se tenir dans ce territoire mais 27 ans après aucun progrès n'a été enregistré dans ce sens. Bolton a estimé qu'il était nécessaire de «focaliser» sur les moyens permettant à ces missions d'accomplir leurs mandats avec succès. Mais «le succès n'est pas de maintenir ces missions indéfiniment», a-t-il déclaré. «27 ans de déploiement et la mission est toujours là comment pouvez-vous justifier cela

?, s'est-il interrogé en s'adressant au parterre d'ambassadeurs africains, d'ONG et de personnalités américaines qui ont assisté à ce débat. Bolton a affirmé que «les ressources, l'attention et l'effort» déployés dans le cadre de cette mission «seraient plus productifs», s'ils ont été consacrés au développement des peuples de la région. Le règlement du conflit au Sahara occidental permettra de réorienter les financements alloués à la mission au développement économique, a-t-il soutenu.

## Représailles et discrimination au Sahara occidental : un député de la majorité interpelle le MAE français

Le député de La République en marche (LREM), Sébastien Nadot, a interpellé le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, sur la situation au Sahara occidental et sur la discrimination et les représailles qui touchent les enfants des défenseurs sahraouis des droits de l'homme.

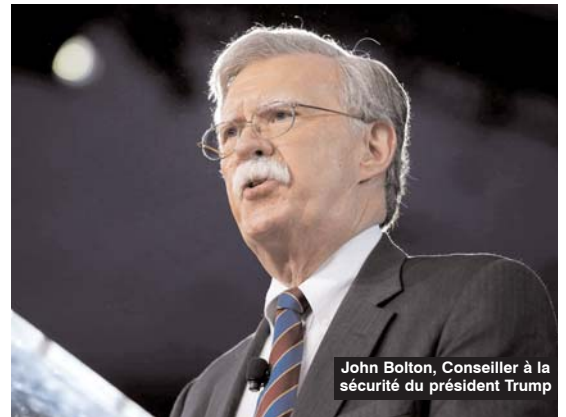
«Occupé depuis novembre

1975 par le Maroc, en dépit des résolutions de l'organisation des Nations unies (ONU), le Sahara occidental attend depuis 1991 l'organisation d'un référendum prévu par l'ONU avec l'établissement de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso)», a écrit le député de la Haute-Garonne dans une question écrite au MAE français, publiée mardi.

Il a soutenu que depuis lors, la situation des Sahraouis «s'est dégradée» tant en ce qui concerne les populations sous domination marocaine pour lesquelles les droits de l'homme sont «peu respectés», que s'agissant des réfugiés, évalués à 170 000 personnes réparties dans cinq grands camps situés dans le Sud algérien.

«Ces réfugiés connaissent des conditions de vie particulièrement difficiles et, selon les informations rapportées par les organisations non gouvernementales (ONG), se sentent délaissés par l'opinion internationale», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, il a indiqué qu'en l'absence d'université sur le territoire du Sahara occidental, les



John Bolton, Conseiller à la sécurité du président Trump

enfants des défenseurs des droits de l'homme «sont aujourd'hui privés de bourses et de bons de transport vers les villes universitaires du Maroc par les autorités marocaines pour leur première année universitaire, cela du seul fait des activités de leurs parents en faveur des droits fondamentaux du peuple sahraoui et principalement du droit à l'autodétermination».

Il a estimé que cette privation, «particulièrement néfaste» à la poursuite des études, «constitue

un message très fort à ne pas exprimer de positions politiques pour les autres étudiants des universités».

A cet effet, il demande au ministre français d'intervenir auprès des autorités marocaines «pour qu'elles respectent les droits fondamentaux du peuple sahraoui et mettent fin à la discrimination dont sont victimes les enfants des défenseurs des droits de l'homme».

F. M./APS

## Libye

## Des hommes armés non identifiés attaquent un tribunal à Benghazi

Le tribunal de première instance de la ville de Benghazi, dans l'est de la Libye, a été attaqué jeudi par des hommes armés non identifiés qui tentaient de libérer des prisonniers, a déclaré jeudi l'Organisation des juges libyens. «Un groupe non identifié a attaqué le siège du tribunal de première instance de Benghazi avec des armes de moyen calibre dans le but de perturber le travail de la justice et de libérer des prisonniers par la force», a indiqué l'Organisation dans un communiqué. «L'Organisation des juges libyens condamne cette attaque. Elle condamne fermement la situation d'insécurité et d'incapa-

rité à laquelle sont confrontées les agences officielles de l'Etat et qui les empêche de s'acquitter de leurs tâches. Cela finira par saper la confiance du public dans les institutions officielles», a poursuivi le communiqué. L'Organisation a appelé le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la population et des institutions publiques. L'insécurité et le manque de forces de police ont abouti à des évactions régulières des prisonniers, notamment à Tripoli en septembre, lorsque plus de 400 détenus se sont échappés de prison lors d'affrontements entre les forces gouver-

nementales et des milices armées.

### Inauguration de trois centres de formation de la police et d'un programme de 1 800 agents

Le Premier ministre libyen, Fayez Serraj, et l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, ont inauguré jeudi trois centres de formation de la police à Tripoli et un programme de formation de 1 800 agents. Les trois centres de formation - l'Ecole de police, l'Ecole technique de police et l'Institut de formation à la police judiciaire - sont impor-

tants pour la formation des forces régulières de police à la sécurité et à l'Etat de droit en Libye, a déclaré la Mission des Nations unies en Libye dans un communiqué. «Nous (...) sommes fiers de (...) contribuer (...) à la réactivation de cet espace qui permettra de former des hommes responsables de la sécurité et de la paix en Libye», a dit M. Salamé. Parallèlement, le sous-secrétaire général de l'ONU et directeur du Bureau régional du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour les Etats arabes, Mourad Wahba, a déclaré que l'ONU veut continuer à apporter son soutien au renforcement des capacités institutionnelles de la Libye, notamment au renforcement des institutions policières et judiciaires grâce à la formation et à la fourniture des équipements essentiels. Les services de sécurité libyens luttent pour former et équiper leurs effectifs, car le pays est en proie au chaos et à l'insécurité ainsi qu'à la domination exercée indépendamment des autorités par des groupes et des milices armées. En octobre, M. Serraj a approuvé de nouvelles dispositions en matière de sécurité qui sont axées sur la formation conjointe de forces de police et de l'armée pour sécuriser la capitale, Tripoli.

S. A.

## Tunisie

## Libération d'un ressortissant tunisien kidnappé à Madagascar

Victime d'un kidnapping le 8 décembre à Madagascar, un ressortissant tunisien vient d'être libéré, a annoncé dans la soirée de jeudi l'ambassadeur de Tunisie en Ethiopie, Kais Kobtni. Intervenant devant la presse locale, M. Kobtni a confirmé qu'il s'agissait bien de Sofien Omrani, âgé de 47 ans. «Il a été libéré le 11 décembre suite à de grands efforts déployés par l'ambassade tunisienne en Ethiopie», selon le diplomate tunisien. Il a fait savoir que l'otage libéré devait rentrer en Tunisie hier depuis la ville turque d'Istanbul.

Sofien Omrani a été enlevé par un groupe armé alors qu'il était en compagnie de son employeur, lui, de nationalité indienne et connu pour être l'un des hommes d'affaires possédant une chaîne d'entreprises commerciales opérant sur le continent africain. Le ressortissant kidnappé n'était pas résident à Madagascar mais plutôt en mission dans ce pays africain pour démarrer ses nouvelles fonctions en tant que directeur général d'une compagnie indienne, a expliqué l'ambassadeur tunisien en Ethiopie. Quelques

heures après l'enlèvement de Sofien Omrani, l'ambassade tunisienne en Ethiopie a dépêché un émissaire spécial à Madagascar pour coopérer avec les autorités malgaches afin de pouvoir libérer le ressortissant tunisien, selon la même source.

### La grève des techniciens aériens reportée

La grève des techniciens de la navigation aérienne relevant de l'office de l'aviation civile et des aéroports de la Tunisie (OACA), initialement prévue les

13 et 14 décembre courant, a été reportée, a annoncé jeudi le ministère du transport. Dans un communiqué, repris jeudi par l'agence de presse tunisienne TAP, le ministère du Transport a indiqué que le report de la grève a été décidé après des négociations entre la partie syndicale et les ministres du Transport et des Affaires sociales. Selon le document, «le trafic aérien à l'aéroport international de Tunis-Carthage se déroule normalement».

R. M.



Yémen

# L'ONU obtient une trêve dans des régions menacées par la famine

■ L'ONU a obtenu jeudi une trêve dans plusieurs régions dévastées du Yémen, pays au bord de la famine, à l'issue de consultations de paix en Suède qui ont permis un accord âprement négocié entre belligérants.

Par Rima C.

Le secrétaire général, Antonio Guterres, et son envoyé spécial Martin Griffiths, cherchent une solution durable après quatre ans de guerre qui ont fait environ 10 000 morts et menacent jusqu'à 20 millions de personnes de famine, selon l'ONU. Les médiateurs, qui ne nourrissent que de maigres espoirs d'obtenir une percée, ont indiqué que les deux camps devaient se revoir fin janvier pour tenter de définir un cadre de négociation en vue d'un règlement politique. En attendant, ces accords vont «améliorer la vie de millions de Yéménites», s'est félicité Antonio Guterres. Le Conseil de sécurité a tenu, hier matin à New York, une réunion pour entendre un compte-rendu de ces pourparlers à Rimbo près de Stockholm, a annoncé jeudi soir l'ONU. Il devrait adopter la semaine prochaine une résolution pour entériner leur résultat, selon des sources diplomatiques. Un «ces-

sez-le-feu» doit entrer en vigueur «dans les prochains jours» à Hodeida (ouest), port de la mer Rouge par où entre l'essentiel de l'aide dans ce pays, le plus pauvre de la péninsule arabique, et où sévit selon l'ONU «la pire crise humanitaire du monde», prévoit l'accord. Les forces gouvernementales, soutenues par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite sunnite, et les combattants Houthis appuyés par l'Iran chiite, doivent se retirer de la ville et du port. Celui-ci est contrôlé par les insurgés et subit les assauts de la coalition pro-gouvernementale. L'ONU jouera un «rôle-clé» dans le contrôle du port, a précisé M. Guterres lors d'une cérémonie en présence des deux délégations. Et selon une source onusienne, 30 observateurs de l'ONU pourraient être déployés dans la ville. Le ministre yéménite des Affaires étrangères, Khaled al-Yémani, et le négociateur en chef des Houthis, Mohammed Abdelsalam, ont

échangé à l'issue de la cérémonie une poignée de main à forte portée symbolique. M. al-Yémani a toutefois prévenu que l'accord sur le retrait de Hodeida restait «hypothétique» jusqu'à sa mise en œuvre. «On attend de voir», a-t-il dit à l'AFP. «Je n'arrive pas à y croire», a réagi Manal Qaed, une jeune journaliste venue de Hodeida couvrir les négociations. «Chaque jour j'appelle mon mari et mon fils de 11 ans de peur qu'il ne leur soit arrivé quelque chose», raconte-t-elle à l'AFP. Mais «il reste des questions en suspens», a averti M. Guterres. Aucun accord n'a en effet été trouvé sur le redressement de l'économie yéménite ni sur la réouverture de l'aéroport de la capitale Sanaa. Contrôlé par les rebelles et fermé depuis trois ans, il fait de facto l'objet d'un blocus par la coalition pro-gouvernementale, qui reste maître du ciel. Un responsable yéménite a indiqué jeudi que la Banque centrale du Yémen attendait une injection de trois milliards de dollars de la part du Koweït et des Émirats arabes unis, qui doit contribuer à raviver une économie en ruine. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a salué l'accord conclu en Suède, qualifié de «premier pas crucial». «La



Ph. > D. R.

paix est possible», a-t-il ajouté. L'Arabie saoudite a apporté son «soutien déterminé» à l'accord, «un pas majeur» pour «parvenir à une solution politique», selon l'ambassadeur saoudien aux États-Unis, Khaled ben Salmane, frère du prince héritier Mohammed ben Salmane. Le ministre d'État aux Affaires étrangères des Émirats arabes unis, autre pilier de la coalition anti-rebelles, a attribué les progrès réalisés à «la pression militaire» exercée sur les Houthis. L'Iran a salué jeudi les avancées «prometteuses» obtenues en Suède, espérant que des négociations futures permettent de parvenir à

un accord final. Mais pour l'ONG Mercy Corps au Yémen, les accords annoncés jeudi soir «ne constituent qu'un petit pas». Ils seront jugés «à l'aune des actions prises sur le terrain, pas par des déclarations dans une salle de conférence». Alors que les Houthis ne s'étaient pas rendus à des négociations prévues à Genève en septembre, leur présence en Suède a été favorisée par deux mesures de confiance : l'évacuation début décembre vers Oman de 50 rebelles blessés, et un accord d'échange de prisonniers ouvrant la voie à la libération de 15 000 combattants des deux camps. R. C.



## Points chauds

### Intransigeance

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait quatre semaines que les Français attendaient de leur président Emmanuel Macron qu'il s'exprime et qu'il trouve les mots pour résoudre la crise des «gilets jaunes». Mais cela était certainement trop de la part du dirigeant français qui n'a pas réussi à convaincre, sinon les contestataires français à poursuivre leur mobilisation. Pourtant, Macron continue à répéter ses paroles de lundi soir, jeudi à Bruxelles, en revenant sur ses annonces pour tenter de mettre fin à la crise des «gilets jaunes». «Aucun pays n'avance s'il n'entend pas cette part de colère légitime de son peuple». «Je considère que cette réponse était à la fois légitime et importante pour la France, mais elle n'entrave en rien la volonté de maîtrise de nos dépenses et le maintien du cadre des réformes», a ajouté le chef de l'État français avant le début du sommet européen sur le Brexit. Face aux autres dirigeants européens, «je dirai les choix que j'ai faits pour répondre à une colère que j'estime légitime et juste, des choix de véritables accompagnements, des mesures fortes d'accélération et de renforcement de baisses d'impôt en particulier, pour que le travail paie mieux dans notre pays», a-t-il ajouté devant la presse. «Je considère que cette réponse était à la fois légitime et importante pour la France mais elle n'entrave en rien la volonté, et d'ailleurs la réalité, de nos efforts sur le plan budgétaire et en particulier en termes de maîtrise de nos dépenses. Et surtout elle maintient le cadre des réformes», a-t-il poursuivi, citant les réformes «de l'État, de l'indemnisation du chômage, de la retraite qui (nous) occuperont durant les prochains mois». Le président français a estimé que cette «colère» s'exprimait «partout en Europe, avec les votes pour les extrêmes, avec le Brexit». «Je ne ferai jamais la politique de mon pays et je ne mènerai jamais le projet européen auquel je crois contre des aspirations que j'estime légitimes. Je pense qu'elles sont réconciliables et c'est ce que nous sommes en train de faire», a-t-il conclu. Emmanuel Macron pourrait être interrogé au cours de ce dernier Conseil européen de l'année sur l'impact des mesures qu'il a annoncées lundi pour un coût évalué à 10 milliards d'euros. Elles devraient occasionner un dérapage du déficit budgétaire français à environ 3,4% du produit intérieur brut (PIB) pour 2019 contre une prévision initiale de 2,8%. La Commission européenne a indiqué mardi qu'elle allait étudier «attentivement» leur impact financier et qu'elle se donnait jusqu'au printemps pour analyser le budget français. Ainsi, en difficulté en France, mais aussi à Bruxelles, Macron doit trouver un moyen d'apaiser la colère de ses compatriotes tout en ménageant la situation économique de son pays au sein d'une Union européenne qui tiraille de toutes parts, se montrera certainement d'une intransigeance sans faille avec le président français.

F. M.

États-Unis

## Trump essuie un double camouflet au Sénat sur l'Arabie saoudite

Le Sénat américain a infligé jeudi un double revers à Donald Trump en demandant l'arrêt du soutien des États-Unis à la coalition internationale au Yémen et en pointant du doigt la responsabilité de Mohammed ben Salmane dans le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi. Approuvées grâce aux votes de sénateurs démocrates et républicains, ces deux résolutions distinctes n'iront pas plus loin que le Sénat pour l'instant. Elles ne devraient pas être débattues à la Chambre des représentants, au moins jusqu'au changement de majorité en janvier, et ne semblent pas prêtes de recevoir la signature du président américain qui entretient de bonnes relations avec l'allié stratégique saoudien. Mais elles ont une forte portée symbolique et témoignent de l'immense colère des sénateurs face à Ryad, provoquée par ce conflit sanglant et par le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi. Les 49 démocrates sur les 100 sénateurs américains ont voté en faveur de la résolution sur le Yémen ainsi que sept sénateurs républicains. Trois républicains se sont abstenus. «Nous ne nous laisserons plus dicter notre enga-

gement militaire par un régime despote et assassin en Arabie saoudite», a réagi le sénateur indépendant Bernie Sanders, l'un des promoteurs de ce texte. Cette résolution appelle le président américain à «retirer les forces armées américaines des hostilités au Yémen ou affectant le Yémen, sauf les forces américaines engagées dans des opérations visant Al-Qaïda ou des forces associées». Ce vote «envoie un message puissant de la part des États-Unis à la coalition saoudienne», a estimé Daniel Schneiderman, du centre de réflexion International Crisis Group (ICG). L'ONU a annoncé jeudi une trêve dans des régions menacées par la famine au Yémen, où quatre ans de guerre ont fait environ 10 000 morts et menacent jusqu'à 20 millions de personnes de famine. «La paix est possible», a réagi Mike Pompeo, chef de la diplomatie américaine, tout en restant muet sur les votes des sénateurs. Le chef des républicains au Sénat Mitch McConnell avait appelé à voter contre cette résolution, qui s'attaque plus largement aux prérogatives présidentielles pour engager les États-Unis dans des conflits à l'étranger. Mais dans un

geste remarqué, M. McConnell a soutenu la seconde résolution, présentée par le républicain Bob Corker. En nette contradiction avec les déclarations publiques de M. Trump, qui a mis en doute le rôle de Mohammed ben Salmane, ce texte adopté sans aucune opposition «estime que le prince héritier Mohammed Ben Salmane est responsable du meurtre du Saoudien Jamal Khashoggi». Cet éditorialiste du Washington Post a été tué le 2 octobre dans le consulat de son pays à Istanbul, puis démembré lors d'une opération «non autorisée», selon Ryad. La résolution exige, d'autre part, la libération de Raif Badawi, un blogueur emprisonné pour «insulte» à l'islam, de sa sœur Samar Badawi, ainsi que des militantes «prisonnières politiques» arrêtées en 2018. Les sénateurs prennent soin de souligner que la relation avec Ryad est «importante pour la sécurité des États-Unis et ses intérêts économiques». Mais ils dénoncent les actes «erratiques» du royaume, citant notamment l'engagement de l'Arabie saoudite dans la guerre au Yémen, l'affaire du Premier ministre libanais Saad Hariri et «la suppression de la dissidence» dans le pays.





Rencontres cinématographiques d'Alger

# «Un jour de mariage» et «Omar Gatlato» projetés en ouverture

■ Une manifestation filmique s'est ouverte jeudi soir à la salle Ibn Khaldoun, en présence d'un grand nombre de cinéphiles. Il s'agit de la deuxième édition des Rencontres cinématographiques d'Alger dont l'ouverture a été marquée par la projection de deux longs métrages, à savoir «Un jour de mariage» d'Elias Belkeddar et «Omar Gatlato» de Merzak Allouache.

Par Abia Selles

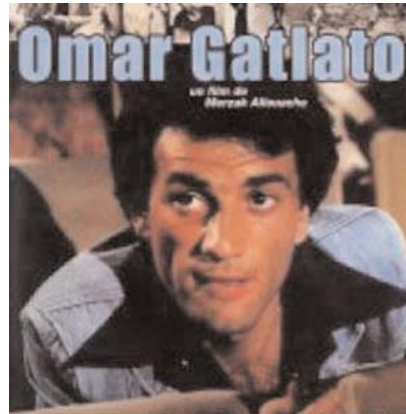
La deuxième édition des Rencontres cinématographiques d'Alger, manifestation dédiée au 7<sup>e</sup> art algérien et aux cinéphiles, se sont ouvertes jeudi soir à Alger avec la projection de deux films algériens. Cette manifestation de trois jours qui sera clôturée cet après-midi à la salle Ibn Khaldoun, a été marquée par la projection du court métrage de fiction «Un jour de mariage» d'Elias Belkeddar et «Omar Gatlato» de Merzak Allouache.

Coproduction algéro-française sortie en 2018, «Un jour de mariage» est une comédie dramatique relatant en 15 minutes l'histoire de Karim, un bandit qui a grandi dans une banlieue française, avant de s'installer à Alger, où il rejoint un groupe de malfaiteurs. Présenté et primé à la



«Semaine Internationale de la Critique» au Festival de Cannes (France, 2018), le film a été projeté en compétition dans plusieurs festivals, notamment au

Maroc, Allemagne et au Canada. Le public était également au rendez-vous pour redécouvrir un des classiques du cinéma algérien «Omar Gatlato», premier



long métrage de fiction du réalisateur Merzak Allouache. Sorti en 1977, ce film porte un regard sur la société algérienne à travers le jeune Omar, employé qui

fait vivre sa famille nombreuse avec son salaire dérisoire de fonctionnaire d'administration.

Organisées depuis 2017 par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, «Rencontres cinématographiques» est un rendez-vous annuel qui se veut, selon ses organisateurs, une «espace» pour redonner au public le goût du cinéma à travers des projections de films algériens ou coproduits avec la France, partenaire de cet événement. L'édition 2018 de cette manifestation propose aux cinéphiles algérois une dizaine de films – à raison de trois séances par jour – dont le long métrage «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh, le documentaire «Birds» de Louisa Beskri et «Django» du réalisateur et producteur français Etienne Comar. **A.S./APS**

Festival du théâtre d'expression amazighe de Batna

## Ambiance enthousiaste lors de la soirée d'ouverture

Une ambiance enthousiaste a marqué, jeudi, la soirée d'ouverture de la 10<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de théâtre d'expression amazighe au théâtre régional de Batna.

La cérémonie a été particuliè-

rement rythmée par la musique folklorique, moderne et traditionnelle de la troupe «Newzik» de la ville de Merouana qui a régalé le public avec différentes variations de la langue amazighe. Le festival, ouvert à tous les créateurs

en théâtre, a pour finalité de «contribuer à l'ancrage de la culture de la fraternité et de la réconciliation et la revalorisation de la culture amazighe», a indiqué à l'occasion le commissaire de la manifestation, Salim

Souhali. Tenu en présence des autorités locales et figures artistiques, la cérémonie d'ouverture a été marquée par la distinction à titre posthume du comédien Mahieddine Bouzid dit Mehiou, décédé le 11 octobre dernier des

suites d'une maladie.

Pas moins de dix spectacles de six associations et de coopératives culturelles de Tizi-Ouzou, Ouargla, Ghardaïa, Béjaïa et des théâtres régionaux d'El Eulma, Oum El Bouaghi, Béjaïa et Tizi-Ouzou, sont programmés durant ce festival auquel Batna ne participera par aucune œuvre pour la première fois.

Une journée d'étude sur l'écriture théâtrale en langue amazighe et une exposition de livres amazighs sont également prévues en marge de la manifestation.

Au cours d'une conférence de presse, le commissaire du festival a souligné que la 10<sup>e</sup> édition du festival ne verra pas l'organisation de sessions de formation aux techniques du théâtre au profit des jeunes talents, à cause du budget limité du festival et de l'absence également d'une culture du sponsoring. **L. B.**

Prévues du 18 au 22 décembre courant

## Les Journées maghrébines du monodrame bientôt à Laghouat

Les cinquièmes Journées maghrébines du monodrame se dérouleront du 18 au 22 décembre courant à Laghouat, à l'initiative de l'association locale des arts dramatiques «Derb El-Acil», a-t-on appris auprès de cette association.

Cette manifestation culturelle maghrébine qu'abritera la maison de la culture «Tekhi- Abdallah-Benkeriou» vise à impulser la scène culturelle, à encourager l'art du

monodrame en milieu des jeunes et à prospecter et encourager les jeunes talents, a-t-on expliqué.

La rencontre prévoit la participation de troupes théâtrales du pays ainsi que de Tunisie, Maroc et de la Libye, qui aborderont dans leurs œuvres des thèmes divers.

Le programme de cette manifestation prévoit également des ateliers sur «la préparation des acteurs» qui seront encadrés

par des spécialistes, en plus de l'animation, par des dramaturges et hommes de lettres, de communications académiques sur le théâtre.

Des activités artistiques, des circuits touristiques pour vulgariser le potentiel culturel de la région, figurent aussi au menu de ces 5<sup>e</sup> Journées maghrébines du monodrame.

F. H.

Une quarantaine de créatrices y participent

## Ouverture du 8<sup>e</sup> Festival national de la création féminine

Une exposition rassemblant les œuvres d'une quarantaine de créatrices dans les domaines de la photographie d'art, de la peinture et de l'artisanat, a été inaugurée jeudi à Alger, à la faveur du 8<sup>e</sup> Festival national de la création féminine.

Cette édition qui se tient au Palais de la culture Moufdi-Zakaria et inaugurée par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, est placée sous le thème «Jeunes regards sur les arts», exposant ainsi les travaux d'élèves et apprenties chapeautées par d'anciennes participantes à ce festival. Pour la première fois cette année, le Festival de la création féminine ouvre ses portes à des plasticiennes

comme Djazia Berber qui propose un travail abstrait explorant les nuances, le mouvement et une forme particulière de symétrie et d'effet miroir, l'illustratrice Brahmi Madina exposant une série de portraits au crayon ou encore Samah Ould Arab qui a dévoilé des toiles réalisées en digital painting.

De jeunes plasticiennes ayant participé en avril dernier à la manifestation «Le printemps des arts» ont exposé de nouveau leurs œuvres, à l'instar de Hadjer Boughanem qui apporte une conception contemporaine en diversifiant les supports et en s'essayant, en plus de la peinture, à la sculpture, et de Ismahane Mezouar.

Avec les paysages urbains comme principal source d'inspiration, les photographes et graphistes Khadidja Zouaoui, Yasmine Lababou, Celia Ameur, Imène Nesrine Kerdel et Meryam Meghfour exposent leurs œuvres.

Pour le volet artisanal, la commissaire du festival, Hamida M'hamsadi Agsous, a indiqué avoir «contacté les exposantes des précédentes éditions pour exposer les œuvres de leurs élèves et apprenties» dans les domaines du tissage, de la mosaïque, de la céramique ou encore de la poterie. Le tissage traditionnel a vu la participation de six exposantes qui ont reproduit les techniques ancestrales

de cet art au même titre que la broderie. Des métiers où les artisanes ont reproduit et révisité les costumes traditionnels pour créer des objets actuels et utiles au quotidien.

Pour leur part, Nawal Madani, Lynda Lalaoui et Hafsa Zoubida Ghalem proposent au visiteur des œuvres en céramique, des décorations et des meubles ornés de mosaïque, ou encore des tableaux où la mosaïque remplace la toile et la peinture. Le 8<sup>e</sup> Festival national de la création féminine se poursuit jusqu'au 17 décembre et prévoit des conférences sur la photographie, les métiers de l'image et sur l'art de la broderie.

R. C.

### AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective

des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Opéra d'Alger

20 décembre :

La culture iranienne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iranienne en Europe.



Natation/ Mondiaux 2018

Sahnoune sort dès les épreuves de série

**LE NAGEUR** algérien Oussama Sahnoune a été éliminé, jeudi, dès les séries de l'épreuve du 50m nage libre des Championnats du monde en petit bassin (25 mètres) qui se déroulent à Hangzhou (Chine). Le natif de Constantine a réalisé un chrono de 21.53 dans la 11<sup>e</sup>

série remportée par le Polonais Pawe Juraszek (21.30), devant l'Italien Lorenzo Zazzeri (21.35) et le Brésilien Cesar Cielo Filho (21.39). Au classement général des séries, Sahnoune, qui visait haut dans la compétition, s'est contenté de la 20<sup>e</sup> place. Outre le 50m, le nageur algérien est

Compétitions africaines interclubs (16<sup>es</sup> de finale)

Mission compliquée pour la JSS, le NAHD et l'USMBA en péril

■ Les quatre représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football, auteurs d'un tir groupé réussi au tour préliminaire, tenteront de prendre une option en vue d'une qualification au prochain tour, à l'occasion des 16<sup>es</sup> de finale (aller) prévus à partir d'hier.



Par Mahfoud M.

La JSS pour prendre option

**L**e représentant algérien en Ligue des champions, la JS Saoura, aura une mission compliquée en défilant les Marocains de l'IR Tanger, champion du Maroc en titre. Les joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz devront puiser dans leurs ressources pour décrocher un bon résultat aujourd'hui à Béchar, de quoi leur permettre d'aborder le voyage à Tanger en toute sérénité.

La JSS, qui a réussi à passer le cap du tour préliminaire pour la première fois de son histoire, aura à cœur de rééditer la performance réalisée face aux Ivoiriens du SC Gagnoa (aller : 2-0, retour : 0-0). De son côté, l'IRT reste sur une victoire en déplacement réalisée en championnat face à Youssoufia Berrechid (2-1). Le club occupe la 11<sup>e</sup> place au tableau avec 13 points.

En Coupe de la

Confédération africaine, les deux représentants algériens, l'USM Bel-Abbès et le NA Hussein-Dey, ont hérité respectivement des Nigériens d'Enugu Rangers et des Zambiens de Green Eagles.

L'USMBA, qui a réussi son retour sur le plan continental après 26 ans d'absence en passant l'écueil des Libériens de LISCR FC (aller : 4-0, retour 0-1), défiera un adversaire beaucoup plus coriace, d'où la difficulté de la mission qu'attend les coéquipiers du capitaine Zakaria Khali. Enugu Rangers, détenteur de la Coupe du Nigeria, aura l'avantage de recevoir au match retour. Les gars de Bel-Abbès, confrontés à une crise financière sans précédent, devront sortir le grand jeu au stade 24-Février-1956 pour ne pas hypothéquer leurs chances de qualification.

Pour mémoire, pas moins de huit joueurs de l'USMBA ont boycotté la seconde manche du tour préliminaire disputée à

Monrovia, en guise de contestation au non-paiement de leurs salaires.

Pour sa part, le NAHD, qualifié aux dépens des Congolais des Diabes Noirs (aller : 2-0, retour : 1-1), sera en appel au stade Nokroloma de Lusaka pour défier les Zambiens de Green Eagles.

Le voyage s'annonce semé d'embûches pour le Nasria, dont le résultat du match aller pourrait s'avérer déterminant dans l'optique d'une qualification aux 16<sup>es</sup> de finale (bis) de l'épreuve.

Pour rappel, la Confédération africaine de football a décidé cette année de changer la périodicité de ses compétitions interclubs pour les aligner avec le calendrier européen. En guise de transition, la nouvelle saison a débuté en novembre pour s'achever en mai. Dès 2019, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante.

M. M.

Beach-volley

Tournoi international relevé à Oran

**DOUZE** clubs représentant cinq pays, dont l'Algérie, prendront part à un tournoi international de beach-volley (seniors dames) aujourd'hui et demain à Oran, a-t-on appris jeudi de la Ligue oranaise de volley-ball.

Ce tournoi, premier du genre dans la wilaya d'Oran, s'inscrit dans le cadre de la promotion des Jeux méditerranéens qui auront lieu dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021, a indiqué le président de la Ligue oranaise de volley-ball, Kazi Tani Sidi Mohamed.

Outre l'Algérie, pays hôte, qui sera représentée par les deux sélections nationales A et B ainsi que deux clubs locaux, à savoir APMA Ain Turk et Noudjoum El Hamri, seront présents également les deux sélections de chacun des pays de Russie, Maurice, Maroc et Tunisie, a fait savoir le même responsable.

Les 12 équipes participantes

seront scindées en quatre groupes de quatre équipes chacun, pour donner lieu à 12 rencontres lors de la première journée. Les premiers de chaque groupe se qualifieront aux play-offs programmés pour la deuxième et dernière journée, qui verra également le déroulement des matchs de classement.

Cette manifestation, organisée par la Ligue oranaise de volley-ball en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports et sous le patronage de la wilaya d'Oran, aura pour théâtre l'esplanade du jardin Sidi-M'hamed situé à proximité du boulevard de l'ALN (front de mer), «un lieu habilité à accueillir même des compétitions internationales officielles de l'avis des spécialistes», s'est réjoui le président de la Ligue oranaise de volley-ball.

Equitation/Coupe d'Algérie

L'édition 2018 débute à Oran

**LE COUP D'ENVOI** de la Coupe d'Algérie d'équitation par équipes (seniors, juniors et cadets), pour le compte de l'édition 2018, a été donné jeudi au club «Cavalier oranais» dans la commune d'Es-senia, pour se poursuivre jusqu'au 29 décembre.

Vingt-quatre clubs représentant les quatre régions du pays participent à cette grande manifestation en saut d'obstacles, en marge de laquelle se déroule aussi et pour la première fois le «Challenge du cavalier».

Présidant la cérémonie d'ouverture, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a notamment souligné qu'Oran abrite pour la première fois cette Coupe d'Algérie, mettant en exergue le nouvel acquis de la ville et du sport équestre en Algérie avec l'ouverture en mai dernier du centre équestre «Cavalier oranais» construit aux normes mondiales.

Cette compétition, qui

regroupe pas moins de 250 cavaliers et 188 chevaux, a débuté avec les épreuves de la catégorie seniors dont les finales auront lieu aujourd'hui. Les épreuves des juniors et cadets sont prévues respectivement pour les week-ends des deuxième et troisième semaines de la compétition.

L'occasion sera propice également pour dénicher de jeunes cavaliers devant représenter la sélection algérienne lors du championnat arabe des jeunes talents, en février prochain aux Emirats arabes unis, a indiqué Mahfoud Hassairi, directeur des jeunes talents et membre de la commission technique de la Fédération équestre algérienne.

Il a ajouté que le choix de la ville d'Oran pour abriter cette Coupe d'Algérie s'inscrit dans le cadre de la promotion des Jeux méditerranéens dont la 19<sup>e</sup> édition aura lieu dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021.

Coupe arabe des clubs

Le MCA connaîtra son adversaire le 17 décembre

**L**es joueurs du Mouloudia d'Alger connaîtront leurs adversaires, ce lundi 17 décembre, pour les quarts de

finale de la Coupe arabe lors du tirage au sort prévu à Riyad.

Le MC Alger est le seul club algérien à s'être qualifié aux

quarts de finale de la compétition, après l'élimination de l'USM Alger et de l'ES Sétif. Les Algérois du MCA ont éliminé les saoudiens d'Al-Nasr lors du dernier tour.

Le Mouloudia affrontera l'une des sept autres équipes restantes, Al-Wasl des Emirats, Al Mareikh du Soudan, l'Union d'Alexandrie d'Egypte, l'ES Sahel de Tunisie, Al Ahly de Djeddah et Al-Hilal d'Arabie Saoudite.

Pour rappel, le vainqueur de la 28<sup>e</sup> édition touchera 6 millions de dollars et le finaliste recevra 2,5 millions de dollars. La direction du MCA est déjà assurée de toucher 200 mille dollars même en cas d'élimination lors des quarts.

CAN 2019

L'Egypte souhaite organiser le rendez-vous

**L**'Egypte se dit «prête» à organiser la Coupe d'Afrique des Nations 2019, après la décision du Maroc de ne pas être candidate à l'organisation de cette édition, retirée au Cameroun le mois dernier, a indiqué mercredi le ministre égyptien des Sports.

«L'Egypte est capable d'organiser la compétition et on sera fiers de le faire, a déclaré Ashraf Sobhi à la chaîne locale ON Sport. Le peuple égyptien est toujours prêt pour des choses pareilles, on a des structures au plus haut niveau, et on a déjà organisé des com-

petitions».

L'Egypte a déjà organisé quatre fois la CAN, la dernière en 2006.

Après l'annonce, le 30 novembre, du retrait de l'organisation au Cameroun, en raison de retards dans les travaux d'infrastructures et d'une situation fragile sur le plan sécuritaire, l'Egypte avait laissé la priorité au Maroc.

Mais mercredi soir, le ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc, Rachid Talbi El Alami, a déclaré que «le Maroc n'avait pas l'intention de présenter sa candidature

pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations 2019 et ne le fera pas».

Le pays hôte de la CAN, prévu le 15 juin au 13 juillet, sera connu le 9 janvier. Le président de la Confédération africaine (CAF), Ahmad Ahmad, avait indiqué lundi qu'après la clôture de l'appel aux candidatures le 14 décembre, «tout sera finalisé le 25 décembre pour faire sortir une "short list" de candidats avec leur évaluation et des notations claires». Il a évoqué «deux ou trois lettres d'intention», dont une de l'Afrique du Sud.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tébessa

## Arrestation de 6 éléments de soutien aux groupes terroristes

SIX éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés jeudi à Tébessa, lors d'une opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des gardes-frontières ont saisi, lors d'opéra-

tions distinctes menées à Ouargla, Tamanrasset et In Guezam, 7 orpailleurs et 4 immigrants clandestins de différentes nationalités, et ont saisi 23 sacs de mélange de pierres et d'or brut, un kilogramme de TNT et un détecteur de métaux, tandis qu'une tentative de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à 21 491 litres, a été déjouée à Tébessa, El Taref et Souk-Ahrasset Tamanrasset», relève le communiqué.

R. T.

Japon/Concours d'entrée

## 10 facs de médecine ont falsifié les résultats pour exclure des femmes

UNE ENQUÊTE du gouvernement japonais dans les écoles de médecine du pays a mis au jour des pratiques abusives de sélection à l'entrée de dix établissements, dont quatre s'ingéniaient à exclure des femmes, indique hier un rapport du ministère de l'Education.

Ce document est l'aboutissement d'une investigation lancée après que l'Université médicale de Tokyo a avoué avoir systématiquement abaissé les notes des candidates.

Le ministère de l'Education a précisé avoir épluché les concours d'entrée de 81 écoles publiques et privées et découvert des procédures répréhensibles dans dix d'entre elles. Il a qualifié la situation de «grave» et de «profondément regrettable» et sommé les universités de prendre des mesures correctives et d'apporter un soutien aux personnes affectées.

Le document rapporte que les candidates ont fait l'objet de discriminations dans quatre universités : l'Université médicale de Tokyo, l'Université Juntendo, l'Université Kitasato ainsi que l'Université de médecine Ste Marianna. Trois de ces institutions ont admis les faits et présenté des excuses. Sainte Marianna a démenti. L'Université Juntendo a précisé cette semaine avoir placé la barre plus haut pour les femmes aux examens d'entrée, afin de «réduire l'écart avec les étudiants de sexe masculin». Les femmes ont «des capacités de communication supérieures» et avaient donc un avantage par rapport aux hommes dans les entretiens compris dans les concours, a argué l'établissement. L'enquête a constaté, par ailleurs, une série d'autres mauvaises pratiques dont la discrimination vis-à-vis des étudiants ayant raté par le passé l'examen d'entrée et un avantage accordé aux enfants

d'anciens élèves. Tout a débuté avec la découverte d'une ségrégation à l'Université de médecine de Tokyo, scandale largement médiatisé. Elle avait admis en août avoir régulièrement changé les notes des candidates de sexe féminin, afin de leur bloquer l'entrée. Elle avait agi de même envers des candidats qui, hommes ou femmes, avaient déjà échoué trois fois. Le comité de sélection s'arrangeait pour que les femmes ne représentent pas plus de 30% du nombre total d'élèves reçus, au motif que, même si elles deviennent médecins, elles quittent ensuite souvent leur poste pour se marier et avoir des enfants. Un groupe de 24 femmes ont demandé à l'école 100 000 yens (770 euros) chacune, en compensation du «préjudice moral» provoqué par cette situation et pour se faire rembourser leurs frais d'examen et de déplacement. Cette université a décidé d'admettre 44 candidats des deux années passées après avoir contacté 101 candidats pour leur demander s'ils souhaitaient s'inscrire l'an prochain.

## Carburant plus cher en France



Louis

Djalou@hotmail.com

Théâtre régional de Constantine

## Franc succès pour la générale de la pièce «Ya Lil»

■ Les adeptes des planches ont particulièrement apprécié, jeudi soir au théâtre régional de Constantine, la générale de la pièce «Ya Lil».

Par Racim C.

Adaptée d'une œuvre de l'écrivain marocain Abdelkrim Berrechid et mise en scène par Haroun El Kilani, la pièce raconte l'histoire d'hommes et de femmes aux déboires chaotiques n'ayant d'autre choix que de vivre de nuit, en marge d'une société impitoyable. Cette dernière production du théâtre régional de Constantine a offert au public présent une œuvre singulière, à la fois universelle et solidement arrimée au vécu algérien, le tout en faisant cohabiter sur scène une douzaine de personnages complexes, drôles mais surtout étonnamment attendrissants.

Les événements de la pièce qui se déroulent la nuit, dans les dédales d'une ville inconnue, s'enchevêtrent pour raconter l'histoire d'El Safia, une mère célibataire attendant désespérément le retour de son compagnon El Hadi parti chercher fortune sous d'autres cieux et qui après plusieurs péripéties finira par revenir complètement transformé par un fanatisme violent et destructeur. A travers l'histoire des personnages d'El Safia et El Hadi, mais également de Lalla, de l'ivrogne, de Daninir et son groupe de faux dévots ou encore du derviche et des deux policiers ripoux, l'œuvre, sublimée par des ambiances musicales et lumineuses envoûtantes,

évoque magistralement toute la complexité de l'âme humaine et ses contradictions. Pour de nombreux spectateurs, la pièce de Haroun El Kilani «fera date dans l'histoire du théâtre algérien, car en dépit d'une trame de base qui pourrait paraître déprimante, elle a su rester drôle et pertinente sans jamais verser un seul instant dans la condescendance envers ses personnages et la démagogie d'un discours moralisateur». Mettant en scène deux générations de comédiens, bien connus du monde du théâtre local et national, «Ya Lil» sera rejouée samedi à 15h00 au théâtre régional de Constantine.

R. C./APS

Au profit des étudiants et chercheurs

## Mustapha Benamar fait don d'une centaine de manuscrits à la Bibliothèque nationale

Mustapha Benamar, ancien ministre de l'Education nationale, a reçu avant-hier une distinction honorifique pour l'ensemble de sa carrière et en «reconnaissance» de l'intérêt qu'il accorde à la recherche et à l'histoire de l'Algérie. Cette distinction a été remise par de la part de Azzeddine Mihoubi, ministre de la Culture, à l'issue de la cérémonie de don d'une centaine de manuscrits anciens au profit de la Bibliothèque nationale d'El Hamma.

Après une première action du genre faite en 2015 où l'auteur notamment de «C'étaient eux les héros» et «Entre diplomatie et

gouvernance, Notes et Anecdotes», avait fait don d'un premier lot de 68 manuscrits d'auteurs orientalistes, Mustapha Benamar revient avec la remise, avant-hier, de 91 manuscrits anciens, écrits par des auteurs algériens.

Un don à travers lequel M. Benamar nous dira qu'il souhaitait «encourager les étudiants et les chercheurs, y compris ceux à l'étranger, dans leurs recherches devant faire connaître le passé culturel et scientifique de l'Algérie».

Pour ce faire, «ces manuscrits, poursuivra-t-il, seront dans un premier temps scannés puis

seront gravés sur support CD afin de faciliter le travail de recherche».

Remis lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, les 91 manuscrits sont dans leur majorité des œuvres originales ou des apogaphies d'auteurs algériens restituant six siècles d'histoire de l'Algérie.

Il s'agit, entre autres, d'Ibn Rachik El M'Sili (IV<sup>e</sup> siècle de l'hégire), auteur de plusieurs ouvrages de littérature et de poésie sur sa ville natale, d'Abou Abdellah Mohamed Benyoucef Essenouci, doyen des savants de Tlemcen durant le IX<sup>e</sup> siècle,

d'Abderrahmane Etaïlbi, célèbre savant durant les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles de l'hégire, d'Abi Rass El Moaskri, auteur de carnets de voyages notamment, et d'Ahmed Benyahia El Ouencharissi, comptent parmi les auteurs de ces manuscrits.

Pour sa part, Azzeddine Mihoubi, soulignant la «nécessité de répertorier tous les manuscrits existants», a qualifié ce don d'«inestimable» tout en appelant, à ce propos, les détenteurs de ce patrimoine à le mettre à la disposition du public à travers des «dons ou ventes aux institutions culturelles».

Lynda Naili